**BAC – Analyse de document**

**Corrigé (plan détaillé)**

**→ p. 116-117**

**Sujet :**

**Les espaces de la production industrielle en France**

N.B. : Le plan proposé doit être développé avec les informations contenues dans le tableau analytique (voir ci-dessous). Les mots en gras sont les notions à utiliser et à définir.

***Introduction***

L’ensemble documentaire proposé est constitué d’un article de presse, extrait du quotidien *Le Monde* et d’une carte localisant les plus grands établissements industriels en France. Ces documents, datés de 2018, permettent de s’interroger sur les recompositions des espaces de la production industrielle en France.

**A. Principaux facteurs et aspects des mutations industrielles**

1. Facteurs des mutations
2. Aspects des mutations

**B. Une nouvelle géographie des espaces productifs en France.**

1. Des territoires privilégiés par l’industrie
2. Un rééquilibrage de la géographie industrielle

***Conclusion***

Les mutations des systèmes productifs créent de nouvelles logiques de localisation et entraînent des recompositions des espaces productifs français.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **A. Principaux facteurs et aspects des mutations industrielles** | **B. Une nouvelle géographie des espaces productifs en France.** |
| **Doc 1 ….......** | 1 :  • Mondialisation des échanges ;  crises économiques.  • Émergence industrielle et concurrence de la Chine.  • Épuisement des ressources françaises de gaz et de charbon.  2 :  • Fermetures d’usines.  • Chute de l’emploi industriel dans les secteurs d’industries traditionnelles (métallurgie, sidérurgie, textile)  (→ **désindustrialisation**).  • Hausse de l’emploi industriel dans les régions disposant de capacités de recherche (« ressources intellectuelles ») permettant le développement d’activités plus technologiques (→ **innovation**). | 1 :  • Développement des activités technologiques dans les grands pôles urbains, recherche de la proximité des universités (→ **technopôles**).  • Industries « moins *high tech* » dans les territoires périurbains et ruraux (→ **districts industriels**).  2 :  • Rééquilibrage de la géographie industrielle.  • Régions d’industries traditionnelles en difficulté : Hauts-de-France, Grand-Est, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes.  • Hausse de l’emploi industriel en Bretagne, Franche-Comté, Occitanie. |
| **Doc 2** | 2 :  • PSA, principal employeur industriel dans le Nord-Est (→ **reconversion**).  • Concentration de l’activité sidérurgique (→ **productivité, compétitivité**).  • Principaux établissements industriels constitués par des grands groupes dans les secteurs de l’automobile (Renault, Peugeot, Citroën, Toyota) et du pneumatique (Michelin), de l’aéronautique / aérospatiale (Airbus, Safran, Thales), de l’énergie nucléaire (Areva), de la sidérurgie (Arcelor-Mittal, de la pharmacie (Sanofi), de la construction navale (STX-Chantiers de l’Atlantique) et des arts de la table (ARC). | 1 :  • Forte concentration d’entreprises industrielles dans les grandes agglomérations (bassin d’emplois et de consommation), dans les régions frontalières et dans les ports  (→ accessibilité, connexion / intégration à la mondialisation).  2 :  • Forte implantation industrielle dans le Nord-Ouest (Bretagne, Normandie), dans la moitié sud et sur la frontière du Nord et de l’Est.  • Maintien d’une importante activité de production dans les régions du Nord du Nord-Est et de l’Île-de-France. |